



“24 Hours of Zolder 2009”

- Annexe 3 -

au règlement particulier

Pénalités standards

Art.	Description		Pénalité
2.2.2	Factures impayées avant la fin de la vérification des documents		Exclusion de l'épreuve
6.6.1	En cas d'exclusion d'un véhicule de Division 1, 2 ou 3 de l'épreuve		Un résultat nul
6.6.2	Pousser, tirer ou faire pousser / tirer un véhicule dans le but de franchir la ligne d'arrivée ou de rejoindre la voie des stands		Annulation des résultats
11.1	Compléter le formulaire d'inscription et la carte d'identité du véhicule avant la date de clôture Garder le passeport technique d'épreuve (si d'application)	La perte / l'impossibilité de le produire	Pénalité financière de € 150 Pénalité financière de maximum € 150
13.2	Dépasser sous drapeau jaune et/ou infraction à une procédure Voiture de Sécurité, Code 60, excès de vitesse dans la voie des stands 60 km/h, négliger le feu rouge fin de la voie des stands, et/ou dépasser pendant le tour de formation et/ou franchir la ligne jaune / blanche sur la piste d'accélération	Course : 1° infraction 2° infraction 3° infraction	« Stop and Go » 10" « Stop and Go » 3' « Stop and Go » 10' jusqu'à l'exclusion éventuelle du pilote ou véhicule
13.2	Pénalité pendant la course pour un fait non prévu par le règlement		Une pénalité « Drive Through »
13.3	Infractions à l'art. 13.2 commises pendant les essais qualificatifs	Essais qualificatifs : 1° infraction 2° infraction 3° infraction	Annulation des temps de la séance d'essais qualificatifs en question Renvoi à la dernière place de départ Exclusion éventuelle du pilote ou véhicule
13.4	Infraction à l'art. 13.2 commises pendant les 10 dernières minutes de la course		Une pénalité par déduction de 2 tours de course
13.6	Arrêt au stand ou ravitaillement pendant une pénalité « Stop and Go »		Nouvelle pénalité « Stop and Go » 10"
13.8	Non respect du signal « Stop and Go », drapeau noir ou drapeau noir avec cercle orange		Sanctions sportives additionnelles par le Collège des Commissaires Sportifs
14.3	Tout pilote impliqué dans un incident		- Pénalité passage par la voie des stands - Pénalité en temps de 10" « Stop and Go » - Recul de 10 places sur la grille de départ de la prochaine course

14.4.5	Non respect ou toute violation de l'article 13		Drapeau noir. Pénalité supplémentaire éventuelle par le Collège des Commissaires Sportifs
14.4.6	Une pénalité en temps ne pouvant plus être appliquée avant l'arrivée de la course		Pénalité transformée en une déduction de deux tours de course
16.7	Infraction sur l'emploi d'un dispositif de retenue de la tête HANS®		Jusqu'à exclusion du pilote de l'épreuve
17.4	Absence (en tout ou en partie, sauf en cas de force majeure) de la publicité obligatoire aux endroits prévus	Essai libre : Essais qualificatifs : Warm-up Course :	Arrêt au stand afin d'y apposer les publicités Annulation des temps des essais concernés + Départ en dernière position Pas ou plus de participation au warm-up Exclusion de la course
20.2	Non respect de l'horaire des vérifications techniques		Pénalité financière de € 125 jusqu'à l'exclusion de l'épreuve
20.3	Absence de la carte d'identité avant le début de l'épreuve (Division &1 2 & 3)		Pas de vérification technique
20.9	Non conformité du véhicule	Après les VT initiales Essais qualificatifs : Course :	Refus de départ Annulation des temps des essais concernés + Départ en fond grille Exclusion pilotes + numéro de course
20.10	Absence de l'autocollant CT sur la partie inférieure gauche du toit		Accès à la piste refusé
21.1	Non respect de l'horaire des vérifications sportives		Pénalité financière de € 125 jusqu'à l'exclusion de l'épreuve
21.3	Absence de l'autocollant numéroté		Interdiction de participation à une séance quelconque
23.1.2	Participer à l'épreuve avec des pneus autres que les pneumatiques MICHELIN		Exclusion de l'épreuve
23.3.2	Infraction sur l'interdiction de traiter, transformer, couper ou de retailler des pneus 'slicks' Les pneus intermédiaires sont interdits	Essais qualificatifs : Warm-up : Course :	Annulation de tous les temps de l'essai qualificatif en question Recul de 10 places sur la grille de départ Exclusion de la course en question
23.4	Factures impayées vis-à-vis du fabricant/distributeur des pneus avant le départ de la course de l'épreuve		Sous peine d'exclusion de l'épreuve
24.1	Poids inférieur au règlement technique en vigueur Infraction aux dispositions relatives au pesage		Pénalités art. 24.1.2 Recul sur la grille de départ jusqu'à l'exclusion de la course
24.1.1	Refus de se soumettre au pesage	Essais qualificatifs et après Course:	Annulation de tous les temps de l'essai en question jusqu'à l'exclusion de l'épreuve + d'éventuelles sanctions sportives par le Collège des Commissaires Sportifs

24.1.2	Le poids minimum du véhicule est inférieur à celui spécifié au Règlement Technique en vigueur	Essais qualitatifs : Course :	Annulation de tous les temps de l'essai qualitatif en question Exclusion de la course en question
24.2.3	La non application du lest d'égalisation		Exclusion de l'épreuve
25.4.9	Abandon d'un véhicule qui n'est pas en position neutre, qui est fermé ou dont le volant est enlevé		Pénalité financière de maximum € 250
25.4.10	Le pilote traverse la piste, se rend à la voie des stands, aux stands, au paddock ou sur la voie publique, sauf sécurité		Abandon du véhicule
25.5.2	Ne pas allumer l'éclairage du véhicule / le feu de pluie en utilisant des pneus de pluie ou des pneus causant la projection d'eau		Directeur de course décide si le pilote doit s'arrêter
25.6	Circuler plus de trois tours à une vitesse inférieure à la vitesse de course		Drapeau noir
25.7.2	Aide extérieure		Exclusion du véhicule
25.7.3	Faire marche arrière par ses propres moyens dans la voie des stands	Pendant essais ou warm-up: Course :	Pénalité financière de € 150 « Stop and Go » 10"
25.7.4	Ne pas respecter les restrictions voie des stands pendant « démarrer ou redémarrer » après un arrêt aux stands		« Stop and Go » 10"
25.10	Le non respect des conditions générales de sécurité du Code sportif applicable ou du présent Règlement Sportif		Exclusion du véhicule et/ou du/des pilote(s) de l'épreuve
25.11	FIA : non respect des drapeaux, injonctions des Commissaires de Piste ou toute infraction durant une procédure de Voiture de Sécurité		Jusqu'à exclusion de l'épreuve, voire la suspension de licence
26.1	Non respect du feu vert/rouge à la fin de la voie des stands		Sanctions art. 13.2, 13.3 et 13.4
26.4	Matériel/véhicule dans la voie des stands pendant essais et courses des séries autres que MVD		Pénalité financière de € 50
27.2.1	Pousser / tirer ou faire pousser / tirer le véhicule pour rejoindre la voie des stands (sauf ficelle)		Exclusion de la course en question
28.2	Infraction sur les prescriptions pour le ravitaillement		« Stop and Go » 3'
28.5	Débordement de carburant		Pénalité financière de € 150
29.2	Un pilote/le chef d'équipe ne se présente pas au briefing		Pénalité financière de € 100
29.3	Ne pas indiquer le pilote qui prendra le départ de la course sur la liste de présence		Pénalité financière de € 50
30.3.4	Provocation d'un arrêt à l'avis du Directeur de Course		Annulation des temps jusqu'à la non participation aux autres essais du jour
30.5.3	Mal fonctionnement ou mauvaise connexion du Driver ID Plug (uniquement en Division 1, 2 & 3)	Essais libres et warm-up : Essais qualitatifs : Course :	Retour aux stands dans les 3 tours pour réparation Annulation des temps de l'essai en question Drapeau noir à disque orange

30.6.4	Passer la ligne d'arrivée plus d'une fois après la fin des essais	Essais qualificatifs :	Annulation des temps de l'essai qualificatif en question
31.1.5	Pas présent sur la grille au signal « 5 minutes »		Renvoi au fond de la grille de départ
31.2.5	Pas présent sur la grille au signal « 5 minutes »		Renvoi au fond de la grille de départ
32.2.2	Travailler après le signal « 5 minutes » Ravitaillement sur la grille de départ		« Stop and Go » 10" Exclusion du véhicule
32.3.1	Essais de départ pendant le tour de formation		Pénalité financière de € 150
32.3.5	Non respect de distance et de dépassement pendant le tour de formation		« Stop and Go » 10"
32.3.6	Non respect de la vitesse pendant la tour de formation		« Stop and Go » 10"
34.4	Infraction sur la réglementation relative à la Voiture de Sécurité		« Stop and Go » 10"
34.8 36.5	Dépassement sans nécessité d'un autre véhicule pendant la procédure de Voiture de Sécurité durant le premier tour		« Stop and Go » 10"
34.13	Doubler sans nécessité pendant le Code 60		« Stop and Go » 10"
35.3	Entrer dans la voie des stands lors de suspension de la course		Une pénalité « Drive Through »
37.3	Dépassement volontaire d'un véhicule après le signal de fin de course		Pénalité par déduction de 2 tours de course
39.9	L'absence d'un mécanicien à l'entrée du parc fermé ou zone de vérification technique dans un délai de 15 minutes après notification		Jusqu'à exclusion de l'épreuve
41.20	Quitter le paddock avec véhicule d'assistance ou semi-remorque pendant l'épreuve		Pénalité financière de € 50
41.20	Démonter les barrières de quai à l'arrière des boxes		Pénalité financière de € 500